

## AMÉNAGEMENT

# UNE GESTION DURABLE ET CONCERTÉE DES VALLÉES AMÉNAGÉES GRÂCE AUX SEUILS D'ÉPANDAGE



**Les vallées sont généralement des espaces propices à la fertilité des terres.** Le potentiel des vallées en termes de lieux de production agricole se doit d'être d'autant plus exploité dans le Tchad sahélien, que cette région perçoit peu de précipitations et souffre du manque d'eau, ressource nécessaire à l'homme, au bétail et aux cultures agricoles. 78 % de la population tchadienne vit directement ou indirectement de l'agriculture. Les moyens de subsistance d'une part importante de la population se voient donc menacés non seulement par la sécheresse mais aussi par l'érosion ainsi que par la surexploitation des ressources. La faible couverture végétale et le mauvais état des sols qui en découle réduisent l'infiltration des eaux tout en augmentant les ruissellements de celles-ci dans les vallées. Mais comme ces derniers sont rapides, l'apport en eau est de courte durée et la sédimentation est insuffisante. Ainsi le rechargement de la nappe phréatique ne peut avoir lieu et les cultures agricoles restent limitées, compromettant la sécurité alimentaire des ménages.










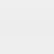
L'approche de « seuils d'épandage » présente dans le Sahel depuis une dizaine d'années vise à inverser ce processus. Dans ce cadre, le programme GERTS participe depuis 2012 à la réhabilitation et l'exploitation des vallées dégradées. Les activités menées visent essentiellement la mise en valeur des bas-fonds et des bassins versants à travers la construction des seuils d'épandage.

### LA NOTION DE 'SEUILS D'ÉPANDAGE'



« Les seuils d'épandage sont des ouvrages de petite hauteur, destinés à réduire l'érosion et le taux d'écoulement. Ils sont constitués de pierres naturelles [(moellons), de mortier] et de ciment et se composent d'un déversoir dans le véritable lit de la rivière (lit mineur), de contreforts latéraux pour la stabilisation [des berges] et de murs en aile qui traversent la vallée. Dans les vallées où les rivières ne coulent que quelques jours par an, ils servent à répartir les crues sur le bas-fond et à permettre l'infiltration de la plus grande quantité d'eau possible. Cela [remonte le niveau de] la nappe phréatique qui pourra ensuite servir pour un usage agricole [et pastoral]. Contrairement aux différents types de digues et barrages, les seuils d'épandage ne visent pas à créer des lacs de barrage en vue d'une utilisation ultérieure. Les seuils d'épandage produisent une inondation uniquement temporaire des surfaces latérales qui se situent en amont et en aval d'eux ».






## Que retenir de l'avantage des seuils ?

-  Rechargement de la nappe phréatique
-  Meilleure disponibilité et accessibilité à l'eau
-  Amélioration du couvert végétal
-  Amélioration de la qualité de la terre et récupération de terres dégradées
-  Augmentation du cheptel et bonne santé des animaux correctement abreuvés
-  Développement des cultures maraichères, pluviales et décrues
-  Augmentation de la production agricole
-  Augmentation de revenus
-  Allègement du travail des femmes et des enfants
-  Changement dans l'alimentation (consommation plus fréquente de légumes avec diminution de la malnutrition)

## Nos objectifs en termes d'aménagement des vallées

- 1 Des seuils d'épandage de qualité sont construits dans les basfonds jugés prioritaires** par les populations et par les autorités locales suivant les plans de développement locaux ou les schémas d'aménagement des bassins versants. Le programme GERTS surveille, accompagne et encadre la conception des seuils et des travaux. Mais, ce sont des entreprises nationales de construction et des groupements d'intérêts économiques (GIE) locaux sélectionnés dans le cadre d'appels d'offres qui construisent et des bureaux d'études tchadiens qui prennent le rôle de Maître d'Ouvrage. Au préalable, des consultants et Organisations non gouvernementales locales effectuent des études techniques et socioéconomiques.
- 2 Des conventions locales intégrant les questions foncières et la gestion préventive des conflits dans la gestion des basfonds aménagés sont validées par les populations locales et les autorités traditionnelles et mises en application.** Pour y parvenir, le programme GERTS accompagne la mise en place des groupements de gestion des ouvrages (GGO) et garantit un renforcement de leurs capacités en termes de gestion organisationnelle, mise en œuvre des conventions locales et des schémas d'aménagement des bassins versants.
- 3 Les groupements de gestion des ouvrages fonctionnent, assurent l'entretien des ouvrages et sont capables de gérer leurs bassins versants.** Ainsi, le programme GERTS forme les groupements aux phénomènes de dégradation des sols, aux techniques d'entretien des seuils et aux mesures antiérosives.
- 4 Les populations des vallées aménagées sont sensibilisées aux bonnes pratiques en matière de puisage, stockage et utilisation de l'eau.** Le programme veille à l'aménagement des anciens puits villageois, à la réparation des pompes à motricité humaine et sensibilisent les populations à leur maintenance.

### Notre impact

-  34 vallées ont été aménagées par des seuils d'épandage
-  162 seuils ont été construits
-  34 conventions locales définissent clairement l'accès aux terres
-  18 GGO se réunissent régulièrement
-  8 Schémas d'aménagements des bassins versants ont été élaborés et validés par les communautés locales